

NOUVEAU !

**CONNAISSANCE
DE L'ENTREPRISE**
**Une nouvelle
formation 100 %
e-learning de
l'Afometra**

L'Afometra a révisé la formation « *Connaissance de l'entreprise* » pour répondre à vos demandes dans ce domaine et la rendre plus pratique. Dans l'exercice quotidien de la Santé au travail auprès des entreprises, vous rencontrez des salariés et des employeurs. Cette formation a été conçue pour que le dialogue avec vos interlocuteurs soit facilité et les messages de prévention que vous leur délivrez mieux compris.

La formule 100 % e-learning permet à chaque inscrit de suivre environ 7 heures de formation à son rythme tout en testant ses connaissances, et ce pendant 4 semaines.

Cette formation se décline en 3 parcours :

- Qu'est-ce qu'une entreprise ?
- La place de la santé au travail en entreprise.
- Intervenir efficacement en entreprise : la bonne posture, les bonnes pratiques.

Coût par personne et pour un mois d'accès illimité : 250 € HT. Inscriptions et renseignements sur www.afometra.org ou au 01 53 95 38 63.



→ www.afometra.org
organisme de formation certifié ISO 9001

SANTÉ DES DIRIGEANTS

L'action des SPSTI mise en avant sur la chaîne BSMART

nvité en sa qualité de Directeur Général de Présanse pour mettre en lumière l'action des SPSTI, Martial Brun est intervenu le 28 novembre dernier au sein de l'émission SMART JOB pour une édition consacrée à la santé mentale et physique des dirigeants de TPE-PME.

Rappelant que la loi de 2021 avait élargi la mission de prévention et de préservation de la santé des travailleurs aux dirigeants, cette intervention a mis en avant les possibilités d'accompagnement offertes par les Services de prévention et de santé au travail interentreprises.

« Quand vous êtes dirigeant d'une PME, si vous cessez de travailler parce que vous êtes malade, c'est l'entreprise qui s'arrête [...] une responsabilité immense, que beaucoup portent seuls. »

Ainsi les professionnels de Santé au travail du réseau Présanse abordent-ils la santé des dirigeants comme une condition de pérennité : préventions primaire, par des sensibilisations et des conseils, secondaire par un suivi de l'état de santé, et tertiaire, par des dispositifs de soutien en cas de burn-out, de maladie ou de détresse.

En d'autres termes, être aux côtés des dirigeants non salariés pour les aider à jauger leur « niveau de batterie », anticiper les signaux faibles, et les aider à prendre soin d'eux pour durer dans le temps.

L'intégralité de cette intervention est à retrouver via le site ou directement sur la chaîne YouTube de Présanse. ■

